

UNIVERSITÉ DE PARIS

NOUS, Doyen & Professeurs de la Faculté des Sciences,

Vu l'article 15 du décret du 21 juillet 1897;

Vu la délibération, en date du 28 mars 1898, du Conseil de l'Université de Paris & l'arrêté ministériel du 1^{er} avril 1898 approuvant cette délibération;

Après avoir constaté que M *Teczalski Chadée Philippe* né à *Kamionka (Pologne)* le *25 Février 1891*
a rempli toutes les conditions exigées par les règlements, l'avons admis à présenter & soutenir une thèse sur *Contribution à l'étude de la
conductibilité calorifique des solides.*

Et, attendu qu'il a subi cette épreuve avec succès, l'avons déclaré digne du titre de Docteur de l'Université de Paris.

Paris, le *22 Juin 1916*

Le Doyen,

Paul Hoell

Les Membres du Jury,

Suzanne Hedra Engelhard

Nous, Président du Conseil de l'Université de Paris, vu la déclaration ci-dessus, conférons à
M Teczalski Chadée le titre de Docteur de l'Université de Paris & lui délivrons le présent diplôme.



Paris, en Sorbonne, le *29 Juin 1916*

Phua

Signature de l'Impétrant,

Tadeusz Teczalski.

UNIVERSITE DE PARIS

Notre Président de l'Université de Paris, Monsieur le Recteur, a l'honneur de vous adresser ci-joint le diplôme de bachelier en lettres que vous avez obtenu par votre admission à l'Université de Paris le 15 Mars 1824.

En témoignage de quoi, il a signé ce diplôme de sa main, et y a apposé son sceau, le 15 Mars 1824.

